

**COMU1PM**

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en information  
et communication**A Louvain-la-Neuve - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Code du programme: **comu1pm****Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
Informations diverses .....	5
- Conditions d'admission .....	5
- Pédagogie .....	7
- Evaluation au cours de la formation .....	7
- Formations ultérieures accessibles .....	7
- Gestion et contacts .....	7

## COMU1PM - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en information et communication.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

#### Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

#### Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en information et communication.

## COMU1PM - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année préparatoire fournit à certaines catégories d'étudiants (cfr "admission à la formation") le complément qui prépare les enseignements des Masters en Information et Communication en 120 et 60 crédits. Ce complément poursuit principalement deux objectifs :

- assurer ou renforcer la formation à la démarche scientifique, aux aspects concrets du travail universitaire (recherche et critique de sources, exercice de l'analyse et du travail de synthèse, travail en groupe à tâches, rédaction de rapports) et aux instruments nécessaires pour les études en Master (analyse statistique, anglais, logiciels informatiques de base, etc.) ;
- assurer ou consolider la formation dans les disciplines de base pertinentes des Masters en Information et Communication.

## COMU1PM Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

L'année préparatoire est constituée de 60 crédits maximum.

#### o Cours de base

○ LCOMU1212	Méthodes de recherche en communication : approches qualitatives	Gérard Derèze	30h+15h	5 Crédits	1q
○ LCOMU1315	Méthodes de recherche en communication : approches quantitatives	Frédéric Antoine, Sarah Sepulchre	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q

#### o Cours de langue

1 parmi :

⊗ LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie au Q1	Catherine Avery (suppl&eacute;e Charlotte Peters), Timothy Byrne, Estelle Dagneaux, Eléonore de broux, Aurélie Deneumoustier, Fanny Desterbecq, Marie Duelz, Dominique François, Marielle Henriet, Carlo Lefevre, Sandrine Mulkers (coord.), Charlotte Peters, Marc Piwnik (coord.), Nevin Serbest, Colleen Starrs, Anne-Julie Toubeau, Albert Verhaegen	30h	3 Crédits	1 ou 2q
⊗ LANGL1333	General English	Dominique François (coord.), Colleen Starrs	30h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LANGL2433	English Communication Skills	Aurélie Deneumoustier (coord.), Marie Duelz (coord.), Claudine Grommersch, Marielle Henriet, Sandrine Mulkers	30h	3 Crédits	1q

o **Cours spécifiques**

○ LCOMU1121	Sémiotique générale	Philippe Verhaegen	30h	5 Crédits	2q
○ LCOMU1211	Information et communication : approche sociologique et éthique	Benoît Grevisse	30h	5 Crédits	2q
○ LCOMU1327	Analyse sémio-pragmatique des médias	Baptiste Campion (suppl&eacute;e Philippe Verhaegen)	30h+10h	5 Crédits	2q
○ LCOMU1313	Narratologie	Joëlle Desterbecq (suppl&eacute;e Marc Lits), Marc Lits	30h	5 Crédits	2q
○ LCOMU1224	Structures socio-économiques des médias	Frédéric Antoine	30h+10h	5 Crédits	2q
○ LCOMU1322	Droit des médias et de la communication	François Jongen	30h	5 Crédits	1q
○ LCOMU1126	Anthropologie de la communication	Gérard Derèze, Alain Reyniers	30h	5 Crédits	2q

o **Un cours au choix parmi**

⊗ LCOMU1323	Presse, journalisme et société	Benoît Grevisse	30h	4 Crédits	1q
⊗ LCOMU1328	Médias, cultures et éducation	Sarah Sepulchre, Patrick Verniers	30h	4 Crédits	1q
⊗ LCOMU1325	Communication et organisation	François Lambotte	30h	4 Crédits	2q

## COMU1PM - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

**ATTENTION** : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

#### Conditions générales

**Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle"** : voir [les pages sur les passerelles](#)

**A l'issue de la procédure d'admission pour les masters**, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

**Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle** :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

**Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier)** pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

#### Conditions spécifiques d'admission

1) Les étudiants porteurs d'un grade académique de type court délivré hors université, dont l'intitulé est repris ci-dessous, ont accès aux Masters en Information et Communication à l'université après réussite d'une année préparatoire de maximum 60 crédits (passerelle de catégorie 1) :

- BA en communication (C)
- BA en écriture multi-média (C)
- BA-AESI français et français langue étrangère (C)
- BA-AESI français et morale (C)
- BA-AESI français et religion (C)
- BA-AESI en langues germaniques (C)
- BA-AESI en sciences humaines : géographie, histoire et sciences sociales (C)
- BA assistant(e) en psychologie (C)
- BA assistant(e) social(e) (C)
- BA en droit (C)
- BA en relations publiques (C)
- BA bibliothécaire-documentaliste (C)
- BA conseiller(ère) social(e) (C)
- BA en écologie sociale (C)
- BA en gestion des ressources humaines (C)
- BA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication (C)
- BA en publicité (C)
- BA en marketing (C)
- BA en gestion des ressources documentaires (C)
- BA en techniques de l'image (C)
- BA en techniques graphiques (C)
- BA en informatique de gestion (C)
- BA en informatique et systèmes (C)

2) Les étudiants porteurs d'un grade académique de bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type long, dont l'intitulé est repris ci-dessous, ont accès aux Masters en Information et Communication à l'université après une procédure d'admission (passerelle de catégorie 2) :

- BA en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication (L)

- BA en communication appliquée (L)
- BA en traduction et interprétation (L)

A l'issue de la procédure d'admission, le jury :

- ou bien autorise l'accès immédiat de l'étudiant en première année du Master en 120 crédits ou au Master en 60 crédits, sans que son programme ne puisse dépasser 75 crédits (60 crédits du Master + 15 crédits complémentaires)
- ou bien conditionne l'accès aux Masters par la réussite d'une année d'études préparatoire de maximum 60 crédits dont le contenu sera défini par le jury au cas par cas.

### **Procédures particulières d'admission et d'inscription**

Pour les étudiants de la première catégorie, toute demande d'admission doit être introduite auprès du Secrétariat de premier cycle de la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années d'études supérieures antérieures.

Pour les étudiants de la seconde catégorie, toute demande d'admission doit être introduite auprès du Responsable académique du programme par l'intermédiaire du Secrétariat du Département de Communication. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années supérieures antérieures.

## PÉDAGOGIE

---

Les **points forts de l'approche pédagogique** sont:

- un enseignement articulant connaissances académiques et pratiques professionnelles
- des méthodes d'enseignement centrées sur l'apprentissage et le développement de compétences transversales
- la participation à un projet associatif, social ou culturel. Les projets associatifs sont intégrés au cursus académique, valorisés au même titre que d'autres activités pédagogiques et permettent aux étudiants de se confronter à des problématiques réelles et d'acquérir les compétences indispensables à leur développement personnel et professionnel.

Les **objectifs pédagogiques de ces projets associatifs** sont multiples :

- développer la prise d'initiatives, la créativité et l'engagement personnel ;
- apprendre à concrétiser des idées en montant et en réalisant un projet de A à Z ;
- expérimenter l'action collective en prenant des décisions ensemble et en les évaluant.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Evaluation continue : exercices et travaux personnels

Examens écrits et oraux

Ce sont les jurys de premier cycle qui délibéreront de la réussite en fin d'année.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

La réussite de l'année préparatoire est la condition suffisante et nécessaire à l'accès aux Masters en Information et Communication pour les passerelles de catégorie 1 et pour certains étudiants de passerelle de catégorie 2. Elle ne donne pas lieu à la délivrance d'un diplôme.

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Entité de la structure SESP

Acronyme	<b>SESP</b>
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines ( <b>SSH</b> )
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ( <b>ESPO</b> )
Commission de programme	Bureau du premier cycle ( <b>SESP</b> )

**Responsable académique du programme** : [Frédéric Antoine](#)

### Jury

Président du Jury : **Benoît Grevisse**

Secrétaire du Jury : **Thierry De Smedt**

### Personnes de contact

Responsable administrative et conseillère aux études : **Frédérique Rotsaert**